

# YOGA & CHAMANISME

Ateliers co-animés par  
**Sandrine ROSSARIE & Pierre MENDRAS**

Du Vendredi 4 Octobre 2019 (19h)  
au Dimanche 6 Octobre 2019 (17h)  
Centre de Cultures et de Ressources  
Domaine du Château d' Epau-Bezu  
(90km à l'Est de Paris)

## BULLETIN D'INSCRIPTION



NOM: .....  
PRENOM: .....  
ADRESSE: .....  
.....  
.....  
TEL: .....  
EMAIL: .....

Je m'inscris et je m'engage à participer au Stage Yoga & Chamanisme organisé à LIZIERES les 4 5 6 Octobre 2019, par Sandrine ROSSARIE et Pierre MENDRAS.

Signature:  
(précédée de « Bon pour Accord »)

Ce bulletin d'inscription est à recopier et à renvoyer, accompagné de 150euro d'arrhes libellés à l'ordre de l'un ou l'autre des organisateurs:

- à l'ordre de Sandrine ROSSARIE à renvoyer à l'adresse suivante: 46, Grande Rue 77580 Villiers s/ Morin  
Ou

- à l'ordre de Pierre MENDRAS à renvoyer à l'adresse suivante: 10 rue Ledru Rollin 92150 Suresnes

Les règlements seront demandés le 1er jour du Stage, en totalité, contre retour des arrhes (non-encaissés).

Un email de confirmation comprenant les modalités d'accès et déroulé du stage vous sera envoyé après réception de votre bulletin d'inscription et validation auprès de l'organisation.

**PRIX DU WE : 440 euro**

**Tarif pour les 2 jours de Stage : 300 euro / personne.**

Ce tarif s'entend sur la prestation d'organisation du stage et des différents ateliers.

**Tarif pour l'hébergement : 140 euro les 2nuits au Chateau de LIZIERES**

Ce tarif ne comprend ni le transport, ni la restauration, à la charge des participants. [SEP]

Il est demandé à chacun d'apporter de quoi subvenir à sa propre restauration sur la durée du stage. La cuisine du lieu sera mise à disposition pour la restauration et le partage de plats cuisinés.

Cuisine végétarienne appréciée.

### **Annulation / Désistement**

Il est entendu que le participant perd l'intégralité de ses arrhes s'il annule sa participation ou se rétracte.

### **Responsabilités**

Chaque participant/e porte la responsabilité de sa personne et de sa santé. Les organisateurs ne répondent d'aucun dommage matériel, corporel ou autre. Il n'est pas possible de faire des enregistrements sonores et des photos pendant les ateliers. La consommation de drogues est formellement interdite.